

# Genève versera 10 millions au Théâtre de Carouge

20 minutes

02.06.2017

Le Grand Conseil a largement accepté l'octroi de cette subvention vendredi, qui servira à la reconstruction du théâtre.

Le canton de Genève contribuera à hauteur de 10 millions de francs à la reconstruction du Théâtre de Carouge (GE), dont le coût total est de 54,4 millions. Le Grand Conseil a largement voté vendredi cette subvention d'investissement en faveur de la Ville de Carouge.

## Référendum cet automne

Le financement de ce projet est ainsi bouclé, s'est réjoui Stéphanie Lammar, conseillère administrative de Carouge, qui assistait aux débats dans la tribune. Sept millions sont assurés par l'Association des communes genevoises, 13,6 millions proviennent de fonds privés et 23,8 millions sont pris en charge par Carouge.

Ce vote (62 oui, 23 non et 2 abstentions) donne un sacré coup de pouce pour la votation qui aura lieu à Carouge sur ce sujet, a ajouté la socialiste. En effet, les Carougeois devront se prononcer cet automne sur le financement communal qui a été attaqué par référendum par le MCG. Ce parti dénonce un projet «mégalomane».

Au Grand Conseil, le député PLR Yvan Zweifel a relevé l'effort des responsables du Théâtre de Carouge d'avoir été chercher des fonds privés, au final supérieurs à la subvention cantonale. «C'est un projet équilibré» au niveau de son financement, a souligné le rapporteur de majorité.

## Problèmes techniques

Construit en 1972, le Théâtre de Carouge n'est plus aux normes. Ce théâtre à l'Italienne cumule les problèmes techniques, dont un monte-charge

inutilisable pour les décors. Il a besoin d'une refonte complète de l'isolation thermique, de la plomberie, des installations électriques et du chauffage. Une rénovation a ainsi été jugée trop coûteuse par rapport à une reconstruction.

La majorité a aussi souligné la nécessité de regrouper toutes les activités du Théâtre sous le même toit. Actuellement, des ateliers se trouvent à Vernier. La salle de répétition se situe dans une ancienne grange voisine, dont le bail a pu être temporairement prolongé.

Mais pour le rapporteur de minorité, le MCG Sandro Pistis, raser le théâtre de Carouge revient à raser l'histoire de Carouge. Il a appelé le Grand Conseil à «ne pas être complice de la destruction du théâtre». Au final, son parti et l'UDC ont refusé de voter ces 10 millions de francs.

## **Cohésion sociale**

La conseillère d'Etat en charge de la culture, Anne Emery-Torracinta a insisté sur l'importance du Théâtre de Carouge dans le paysage culturel genevois. Avec un taux de fréquentation de 90%, cette scène de 400 places a attiré plus de 41'000 spectateurs pendant la saison 2015-2016.

Ce théâtre de création est complémentaire avec la scène dramatique, selon la conseillère d'Etat. «La culture n'est pas un luxe mais un moyen de cohésion sociale» indispensable pour l'avenir et le rayonnement du canton, a conclu Mme Emery-Torracinta. Ce vote du Grand Conseil est le deuxième en peu de temps pour reconstruire un théâtre. Au début 2016, les députés avaient voté un crédit de 45 millions de francs pour la Nouvelle Comédie. Le projet est devisé à 98 millions de francs.